

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 12 août 2022

APPEL À LA PLUS GRANDE VIGILANCE DANS UN CONTEXTE DE SÉCHERESSE RENFORCÉE

Depuis plusieurs jours, le département de la Seine-Maritime est placé en alerte sécheresse renforcée. Météo France évalue le risque incendie de « sévère » à « très sévère » en raison de la vague de chaleur qui touche actuellement le département. Même si la fin de l'épisode caniculaire est prévu le dimanche 14 août, avec l'arrivée ensuite d'un régime de temps pluvieux orageux, **les précipitations attendues ne suffiront pas à mettre fin à la sécheresse.**

Dans ces conditions, des départs de feu sont toujours à craindre et peuvent avoir des causes très diverses et parfois anodines : travaux dans un champ, étincelles lors d'une balade à vélo, barbecue, feu de camp, cigarette jetée par la fenêtre d'une voiture...

Hier, plusieurs feux de forêts d'importance se sont déclenchés simultanément dans le département, notamment à la lisière de la forêt de Roumare, nécessitant la mobilisation de 125 sapeurs-pompier et 33 engins.

Au total, 110 hectares ont brûlé, mais ce chiffre aurait pu être bien plus élevé sans l'intervention rapide et efficace des sapeurs-pompier. Les habitations alentours ont été préservées et aucune évacuation n'a été nécessaire. Le concours des agriculteurs, qui se sont mobilisés spontanément pour aider à maîtriser les différents foyers, est à saluer.

Pour éviter que ce genre d'évènements ne se reproduise, et ainsi préserver la capacité d'intervention de nos sapeurs-pompier, il convient de faire preuve de la plus grande vigilance et d'éviter tout comportement à risque :

- Par mesure de précaution, évitez toute promenade en forêts ;
- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue ;
- Ne jetez jamais vos mégots en milieu naturel et sur la voie publique ;

Cabinet du préfet

Service régional et départemental
de la communication interministérielle

- Évitez tout travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...);
- Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison.

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision.

Le préfet de la Seine-Maritime en appelle à la prudence et au sens des responsabilités de chacun.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex